

Minimum, 56. Maximum, 82.
Température à Québec
 Pronostics : — Vents légers et modérés ; quelques orages électriciens ; beau, passable et chaud.

LA VIGIE

EPHEMERIDES
 15 août 1911.—Sir Wilfrid arrive en Colombie Anglaise.

Vol 6—No. 39—Mardi, 15 Aout 1911

Abonnement : \$3.00 par an. 1 cent le numéro.
 Tarif d'annonces : 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne.

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



LA VIGIE

QUÉBEC, 15 AOUT 1911

LE PROGRAMME POLITIQUE DE LA SEMAINE

Aujourd'hui, convention des électeurs libéraux de Dorchester à St-Anselme, suivie d'une grande assemblée où l'on entendra l'hon. Dr Béland, M. Ernest Roy, le député sortant et autres orateurs distingués.

Joué, le 17, grand ralliement libéral à Trois-Rivières pour entendre sir Wilfrid Laurier et plusieurs de ses collègues et amis.

On s'y rendra de loin, car ce sera l'ouverture de la campagne de sir Wilfrid dans sa province natale.

Nombre de ses électeurs de Québec expriment le désir d'aller en foule au devant du premier ministre à Trois-Rivières et de le ramener triomphalement à Québec. La jeunesse libérale s'associera de grand cœur à ce beau mouvement.

Le lendemain 18, sir Wilfrid accompagné des mêmes orateurs, haranguera les électeurs de Québec-Est dans une grande assemblée sur la Place Jacques-Cartier, qui commencera à 8 heures du soir. Les libéraux lui feront escorte à partir du Château Frontenac. La Vigie donnera dans un prochain numéro de plus amples détails sur l'organisation de cette grande manifestation populaire.

QU'IL PRODUISE SES PREUVES!

Aujourd'hui, dans tout le pays, on sait quelles accusations infamantes M. Armand Laverge a, dans l'effolement de sa rage, portées contre sir Wilfrid Laurier, contre l'hon. R. Lemieux, contre la magistrature du pays dont son père fait partie.

Traité de menteur, de bandit et de fou, mais au défi de produire ses preuves, il a payé d'audace, balafonné qu'il ne les avait pas sur lui, mais s'est engagé sur sa parole d'honneur de les publier dans le Devoir dès le lendemain.

Eh bien, nous n'avons pas encore cette fameuse édition du Devoir, mais nous parierions cent contre un que le jeune énergumène a failli à sa parole. Attendons à demain!

L'ASSEMBLEE DE ST-HYACINTHE

Il faut que les gens de l'Événement aient un front d'airain pour représenter l'assemblée de dimanche comme un coup de massue nationaliste.

Quant à l'Action Sociale, sa narration de l'affaire est un peu moins fardée; on y donne tout de même le beau rôle à MM. Bourassa et Laverge, mais le public saura faire la part de ces exagérations quand il apprendra que le correspondant montréalais de cette feuille est ce qu'il y a de plus fakir nationaliste.

La vérité est que, dans cet immense rassemblement populaire où l'on se pressait jusqu'à étouffement, les criaileries avinées de quelques groupes venus pour faire du tapage ne prouvent absolument rien. Une chose est certaine: c'est que si la majorité de l'assistance avait été, comme le disent les organes de l'opposition, hostile au gouvernement, si elle avait partagé seulement la dime de l'apportement de commande des interrupteurs nationalistes, il n'y aurait pas eu d'assemblée du tout; c'aurait été un coupe-gorge. Loin de là, la masse est restée attentive, visiblement intéressée. L'assemblée a duré plus de trois heures, et les orateurs ministériels ont eu le dernier mot. Leurs adversaires avaient fui le champ de bataille, comme ces chefs d'insurrection en chambre qui s'esquivent prudemment après avoir ameuté le peuple.

Qu'il y ait eu du bruit, des mots, on s'y attendait parfaitement. Nul n'en a été surpris. C'est le seul jeu où excellent les nationalistes. Ils savent crier avant les élections; mais quand on compte les votes, on constate toujours qu'ils se sont égarés trop vite. Ils ont de la voix, mais à chaque scrutin, ce sont les voix qui leur manquent.

L'hon. R. Lemieux savait d'avance ce que c'est qu'une assemblée contradictoire avec Bourassa et Laverge à la clef. Il s'y est préparé de bon gré, certain qu'il aurait à faire face aux invectives de palefreniers de la bande de hurleurs que ces deux forbans politiques traînent à leur suite.

On sait que depuis longtemps la pratique des assemblées contradictoires a été sagement abandonnée du consentement mutuel des deux partis, dans l'intérêt du bon ordre. Mais devant les bravades du Passepoil et du Cocardasse nationalistes, M. Lemieux a cru pouvoir, pour une fois, déroger à la coutume et faire ce sacrifice pour son parti. Depuis quelques semaines, le grand pourfendeur de moulins à vent, monté sur la Rossinante du Devoir, allait partout criant que le ministre n'oserait jamais répéter en sa présence les accusations qu'il proférerait contre lui à distance. Pendant des semaines, il disait et faisait dire par ses mirmidons que M. Lemieux avait peur de lui, qu'il le fuyait.

L'éloquent ministre a voulu simplement mettre fin à cette naïve légende avec laquelle ses adversaires étaient réduits à faire du capital politique. Il a voulu prouver que M. Bourassa n'est pas aussi difficile à affronter que cela, et de fait ce dernier a blémi sous les coups de cravache bien mérités qu'il a reçus dimanche devant 30,000 de ses pairs.

Les journaux conservateurs affectent de se scandaliser du langage véhément dont s'est servi M. Lemieux à l'adresse de ses deux insulteurs. Mais avec les loups il faut hurler, et devant les infâmes mensonges promulgués par M. Armand Laverge, de se rendre aux instances unai-

l'indignation d'un honnête homme ne pouvait s'exprimer trop énergiquement.

Encore une fois, si la masse avait été pour Bourassa et Laverge, peut-on croire un instant qu'elle les aurait laissés impunément menacer et tancer d'importance comme ils l'ont été? Non, il était convenu d'avance que ce serait une partie de boxe politique. On y est allé en foule comme au spectacle, et comme toute la vitalité nationaliste s'est manifestée en vaines vociférations, et que nos amis y ont eu le dernier mot, on peut dire que les libéraux en ont eu pour leur argent.

L'ANEANTISSEMENT DU PARTI CONSERVATEUR

Un fait qui a vivement frappé l'attention des spectateurs à St-Hyacinthe, c'est l'oblitération complète du parti conservateur.

Deux seuls emblèmes y étaient visibles: la cocarde rouge (libérale) et la cocarde rose (nationaliste). Pas plus de bleu que sur la main.

On dit cette assemblée la plus remarquable qui se soit vue depuis cinquante ans. En effet, c'est la première fois que dans une grande joute politique le drapeau des Cartier et des Chapleau brille par son absence.

Les conservateurs peuvent demander à leurs chefs ce qu'ils en ont fait. Hélas! ils l'ont remise dans leurs poches, et remplacé par la queue de chemise de Bourassa!

PRESAGES DE VICTOIRE

Nous disions l'autre jour que les libéraux des autres provinces s'apprêtaient à reprendre nombre de comités qui leur avaient échappé aux dernières élections.

C'est ainsi que dans Ontario ils reprennent à ramener Nord avec M. W. A. Chisholm, un éminent orateur de la législature d'Ontario, le frère de feu John Chisholm, considéré comme le père du mouvement réciprociste.

A Simcoe Nord, c'est M. Leighton acceptant la candidature libérale, assurant ainsi la défaite de l'ex-député Currie.

A Durham, comté agricole, représenté dans le dernier Parlement par un adversaire déclaré de la réciprocité, M. Thornton, les libéraux se sont fait fort de remporter la victoire avec un représentant de la classe agricole, M. T. Alexander Kelly, qui jouit d'une extrême popularité, et dit se présenter pour gagner. L'assemblée où il a été choisi, un autre manufacturier, M. H. T. Bush, de la Stanstead Ideal de Port Hope, s'est carrément prononcé pour la réciprocité, disant que les manufacturiers avaient eu leur tour; ils ne peuvent maintenant refuser de faire la part large aux agriculteurs. C'est leur intérêt même, car, dit-il, plus l'agriculture est prospère, plus l'industrie l'est aussi.

On sait déjà que l'hon. A. K. Maclean résigne son portefeuille de procureur général de la Nouvelle-Ecosse pour chasser M. Borden, le chef de l'opposition, de Halifax. Il forme avec le Dr Blackadder le "team" qu'il faut pour ramener Halifax dans la colonne libérale.

Dans le comté de Cumberland, l'ancien château-fort de Tupper, M. H. J. Logan, un ex-député qui s'était retiré aux dernières élections pour cause de santé, vient de se rendre aux instances unai-

mes du parti et revient sur les rangs. C'est d'avance un autre siège repris sur l'ennemi.

A St-Jean, N. B., l'hon. M. Pugsley se présente cette fois contre M. Daniel, l'ex-député tory, et M. James Lowell, député à la Législature, abandonne son siège pour se porter candidat pour Ottawa. M. Lowell commande le vote ouvrier. Cette année, St-Jean enverra deux libéraux au Parlement.

Ainsi, tandis qu'on voit dans notre province l'opposition réduite aux "rebutés des comités d'élection" selon l'élégante expression de M. Bourassa, du côté libéral on prend le dessus du panier. Des hommes influents résignent de belles positions, des mandats assurés, pour se lancer dans la bataille. Ce n'est pas le signe d'un parti moribond. Après quinze années d'administration, la santé du gouvernement libéral est aussi florissante que sa politique.

Le Mail and Empire avait ainsi intitulé son compte-rendu de l'assemblée nationaliste de Trois-Rivières:

"ANTI-LAURIER fight is open in Quebec."
 C'est bien cela; la campagne ANTI-LAURIER.

LE PROGRAMME POLITIQUE

De M. B. A. Scott

Chicoutimi, 13.—M. Scott est venu devant l'Association libérale de Chicoutimi après avoir obtenu l'appui de tous les chefs libéraux du Lac St-Jean. M. Alain, C.R., est le président de cette association.

Nous lui avons demandé quelle était sa politique dans la présente lutte, afin de savoir si oui ou non nous pouvions le supporter, et voici le résumé à peu près textuel de ses déclarations: "On dit que je suis conservateur, si je le suis je ne le suis que de nom. J'ai commencé ma carrière dans ce parti-là, mais il y a de cela vingt ans et depuis cette date, les anciens le savent, j'ai fait les luttes avec le parti libéral tant au local qu'au fédéral (ce qui est exactement vrai)."

Mes amis, tant à Québec qu'à Ottawa sont des libéraux, je ne rencontre jamais ou à peu près jamais les conservateurs, si ce n'est en affaires et ce depuis vingt ans. J'ai toute l'admiration possible pour sir Wilfrid Laurier et sa politique, la marine de guerre c'est ma hache, et j'approuve la réciprocité entièrement. Je puis vous assurer sur ma parole d'honneur que je n'ai pas un grain de nationalisme dans le corps. J'ai toujours trouvé cette politique folle et je la trouve encore. Je suis prêt à prendre l'engagement vis-à-vis du parti libéral du comté que si je suis élu je supporterai de toutes mes forces sir Wilfrid Laurier, et s'il ne lui manquait qu'une voix pour se maintenir au pouvoir il peut compter sur la mienne."

M. Borden énumère une longue suite d'arguments plus ou moins soutenables, contre la réciprocité, arguments que l'opposition a répétés au moins cent fois, au parlement fédéral et sur les hustings. Au dire de M. Borden, la réciprocité serait la ruine du pays!

Le chef de l'opposition, parlant de la marine, dit qu'elle ne contribuerait pas, en cas de guerre, à augmenter la puissance combattive de l'empire. Il condamne la loi navale parce qu'il prétend qu'elle ne nous permet pas de remplir notre devoir envers l'empire.

Enfin, M. Borden termine par un programme, assez vague, et assez restreint de ce que son parti entend mettre à exécution, s'il est ramené au pouvoir.

NOUVEAU MANIFESTE

De M. R. L' Borden

Ottawa, 14.—A la veille de l'ouverture de sa campagne, à London, Ont., M. R. L. Borden, chef de l'opposition, publie un nouveau manifeste.

M. Borden énumère une longue suite d'arguments plus ou moins soutenables, contre la réciprocité, arguments que l'opposition a répétés au moins cent fois, au parlement fédéral et sur les hustings. Au dire de M. Borden, la réciprocité serait la ruine du pays!

Le chef de l'opposition, parlant de la marine, dit qu'elle ne contribuerait pas, en cas de guerre, à augmenter la puissance combattive de l'empire. Il condamne la loi navale parce qu'il prétend qu'elle ne nous permet pas de remplir notre devoir envers l'empire.

ECHOS DE LA GRANDE ASSEMBLEE

Hier, nous avons dû écourter le compte-rendu de la joute oratoire de St-Hyacinthe, la majeure de nos dépêches spéciales nous étant parvenue à 3 heures dans la nuit seulement.

Nous complétons aujourd'hui cette lacune. Voici ce que nous rapportait notre correspondant:

Dans une pareille affluence, ce fut une réunion relativement calme. Elle aurait été complètement sans les tactiques nationalistes. Voyant dès le début la foule se ranger comme un seul homme par son attention et ses applaudissements du côté libéral, les bourgeois résolurent de jeter le désordre dans cette bonne foule, tranquille et attentive. Ils formèrent deux groupes qui traversèrent la foule, par des poussées et vinrent se placer en face de la tribune des orateurs. Non satisfaits de déranger les auditeurs, de bousculer les vieillards et les femmes, ils résolurent d'aller plus loin, sous l'œil paternel de M. J. O. Deniger qui les menait on vit un groupe de forts en gueule, de fiers à bras opérer un mouvement d'assaut vers l'estrade, certains d'entre eux oubliant la consigne du silence et se laissant aller à crier: "Faites parler Bourassa. Ce fut un tohu-bohu, une bousculade indigne. Deux rangées de vieillards et de femmes qui avaient pris place au pied de l'estrade furent brutalement enluttées. Pour les sauver de ces "toughs" qui menaçaient de les fouler aux pieds, on dut les hisser sur l'estrade de M. Lemieux lui-même, car il parlait à ce moment, dut venir en aide à deux vieillards en leur tendant la main et réussit à les faire monter sur l'estrade. Ce ne fut pas tout. La horde se rua sur la tribune et tenta de l'escalader. La balustrade s'ébranla et aussi une partie de l'estrade, entraînant dans sa chute plusieurs personnes qui roulèrent par terre, sans heureusement se blesser. Ne pouvant aller plus loin les fiers à bras se mirent à faire de l'interruption, menant grand bruit et parlant haut. M. Lemieux réussit cependant à se faire entendre et même en dépit des criaileries à se faire vigoureusement applaudir. Puis quand vint M. Bourassa, les tapageurs firent silence, mais recommencèrent leur bruit à chaque discours libéral. C'est ce qui s'appelle en style nationaliste la liberté de la discussion politique, mais passons aux discours.

D'abord vint l'honorable M. Lemieux qui en phrases cinquantaines maintes fois soulignées d'applaudissements raconta à la face de M. Bourassa, en son propre comté, l'histoire des fameuses places mendiées l'une après l'autre par le chef nationaliste. Il expliqua d'un seul coup toute la campagne bourassiste en résumant la parole du maître qui furieux de se voir refuser la place de député orateur s'écriait "dites à M. Laurier que je suis plus à craindre de mon siège de député que du fauteuil d'Orateur. Puis il exposa maistratement la question de la réciprocité et de la marine.

M. Bourassa lui succéda, la mine déconfite, le chef nationaliste tenta un suprême effort. Il voulut nager d'audace et ne avoir demandé le silence de maître de poste. M. E. Marin lui offrit séance tenante, un pari de \$100 que son affirmation était fautive, et le chef recula sans mot dire. Premier échec. Puis il dut avouer avoir sollicité la place d'orateur. Second capitulation. Enfin il dut déclarer qu'il approuvait la réciprocité, troisième capitulation.

Une autre recrudescence suivit encore quand, sommé de remettre pour examen l'original d'une lettre il refusa à M. Lemieux cette satisfaction, qui appartenait à tout adversaire qu'on attaque. Il passa ensuite à la marine.

Puis vint le Dr Béland et avec lui le châtimement. Tout doucement, en phrases aimables pour ne pas blesser les purs nationalistes, on récita de l'estime d'interrompre, sans cesse il prononça que M. Bourassa leur avait simplement forgé la vérité trois fois. Il avait dit avoir refusé de publier les articles de la ligne contre la réciprocité. M. Béland montre une copie du Devoir publiant des appels d'adversaires de cette mesure.

M. Bourassa s'était déclaré en faveur de la marine. M. Béland lut un article du maître approuvant la marine.

M. Bourassa avait dit n'avoir jamais déclaré que le service de la marine était obligatoire. M. Béland lut un discours de M. Bourassa qui y déclarait que le service était obligatoire. Ce fut un stupéur. Mais déjà M. Bourassa avait disparu de l'estrade et de l'assemblée.

M. Laverge fit honneur à sa réputation de gamin. Difficile à croire, mais il l'a même augmentée. Il déclara que Laurier avait voulu l'acheter en nommant son père juge de la Cour d'Appel.

Sommé de le prouver il déclara qu'il fallait aller le demander à Laurier, puis il accusa Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Lemieux d'avoir avec le juge Tourigny prostitué la justice en offrant de régler une contestation d'élection en catimini. Encore sommé de prouver, il renvoya tout le monde au lendemain. Cet acte d'effronterie consistant à accuser, sans aucune preuve en main, le premier ministre du Canada, fut le dernier effort du jeune tribun pour sauver le nationalisme.

Peine perdue. M. Gladu qui ne purent empêcher de parler les brailleurs, mania le fouet vengeur. Il reprocha à M. Laverge sa lâcheté d'attaquer un juge qui est à des centaines de lieues et ne peut se défendre. Puis il prit M. Bourassa en flagrant délit de trahison des textes. C'était trop fort pour les purs et petit à petit, lentement, les nationalistes quittèrent l'assemblée l'oreille basse. Et M. Gladu finit son discours au milieu de l'attention générale, maintenant qu'étaient partis les forts en gueule. Son dernier appel de mandant le maintien au pouvoir de celui qui a fait du Canada la grande nation qu'il est maintenant, fut couvert d'applaudissements prolongés.

Puis la foule poussa trois hourrahs pour sir Wilfrid Laurier, pour M. Lemieux, pour le président de l'assemblée et pour le roi. Une immense acclamation monta à jets continus de 25,000 poitrines, acclamant sur ce terrain désormais historique, la politique libérale, politique de paix, de prospérité, de puissance, quand fut nommé le grand canadien sir Wilfrid Laurier, le premier des libéraux.

Les organes de l'opposition—le Devoir en tête—ont dit et redit à tous les échos que je ne viendrais pas à cette assemblée parce que J'AVAIS PEUR. Pour de quoi? Pour de quoi? (Appl.)

Il y a quinze ans que je suis député, et que j'appuie la cause libérale. Bien que jeune encore, j'ai été appelé par mon chef et mes amis politiques à occuper des postes d'honneur, c'est-à-dire des postes de combat. Ce ne sont pas les peureux et les chercheurs de place, que l'on met à l'avant-garde. (Appl.) Pour de quoi? de M. Bourassa par hasard? (Rires.)

Après une année d'injures à jet continu, j'ai eu devoir défendre, non pas le ministre des Postes qui ne s'abaisse pas à ramasser les basses et plates insultes, mais le premier ministre, M. Laurier (Appl.), mon collègue, M. Brodeur, et la députation libérale de la province de Québec. Dégénérés, ramollis, salariés, repus, érecharés, ventrus, vendus, voilà comment M. Bourassa qualifie les députés, ses compatriotes. (Honte! Honte!)

A ce moment, M. Laverge, qui se cache derrière M. Lemieux, fait des signes à certaines personnes dans la foule. M. Lemieux, qui le voit, lui dit: "Pas de signes, M. Laverge, allez vous mettre au rang avec les autres orateurs. M. Laverge pâlit et se rebiffe, pendant que la foule hurle: "ehou! polisson! Un policeman rappelle alors M. Laverge à l'ordre et lui dit de laisser la place et d'aller prendre siège avec les autres orateurs. Et celui-ci s'exécute avec mauvaise grâce.

M. Lemieux continue: "J'ai dit et je répète à l'insulteur du premier ministre et de mes collègues: "Vous parlez souvent de repus et de salariés. Prier aristocrate, vous n'auriez pourtant pas dédaigné les grasses prébendes au temps jadis. Ce que j'ai dit ailleurs, je le répète ici: Pur d'entre les purs, vous avez médié la place de commissaire du Canada à Paris. Vous étiez prêt à déloger le regretté Hector Fabre du commissariat, oui, Hector Fabre, dont le père fut le trésorier des "Fils de la liberté".

Vertu égarée au milieu de tant de vices, vous avez médié et quémandé la position de maître de poste à Montréal. C'est ainsi que vous espérez vous entraîner au métier d'homme de lettres.

Farouche représentant des gauches, vous vouliez aussi vêtir la toge d'orateur-suppléant de la Chambre des Communes. Vous étiez prêt à diriger de votre houlette le troupeau des moutons ministériels. Vous condescendiez à vous gaver avec les salariés et les repus. Vous avez sollicité et quémandé ces trois postes y compris les émoluments.

On vous fit comprendre qu'on ne destituait pas un vieillard qui avait bien servi son pays, qu'on ne confiait pas à un jeune homme de trente-cinq ans une retraite destinée à un vétéran. On vous fit savoir que pour diriger les débats d'une assemblée délibérante, il vous manquait une qualité essentielle: LE JUGEMENT. (Applaudissements.)

Profondément déçu, le cœur ulcéré, le Seigneur de Montebello, proféra alors, dans mon bureau, cette menace dont tous les actes de sa vie se sont ressentis depuis: "DITES A SIR WILFRID ET A SES COLLEGUES QUE JE SUIS PLUS DANGEREUX DE MON SIEGE DE DEPUTE QUE DU FAUTEUIL DE L'ORATEUR." (Applaudissements.)

M. Bourassa n'a plus maintenant qu'une ambition: renverser Laurier. Il a signé le pacte de la haine avec les castors d'un côté et les jingoes de l'autre. (Honte! honte!)

Le premier ministre a donné au pays la prospérité et il a prêché la paix et l'union entre les diffé-

Certes, si la fidélité aux principes, si la vaillance et la loyauté, si le talent réel doivent peser dans la balance, M. Beauparlant doit s'estimer heureux et le verdict du 21 septembre prochain lui est d'o-

res et déjà acquis, car il est la personnification de tout cela. (Appl.)

Laissez-moi, en votre nom comme au mien offrir à l'ami Beauparlant, étendu sur son lit de malade, nos plus vives sympathies. (Appl.)

Le chef nationaliste

Les organes de l'opposition—le Devoir en tête—ont dit et redit à tous les échos que je ne viendrais pas à cette assemblée parce que J'AVAIS PEUR. Pour de quoi? Pour de quoi? (Appl.)

Il y a quinze ans que je suis député, et que j'appuie la cause libérale. Bien que jeune encore, j'ai été appelé par mon chef et mes amis politiques à occuper des postes d'honneur, c'est-à-dire des postes de combat. Ce ne sont pas les peureux et les chercheurs de place, que l'on met à l'avant-garde. (Appl.) Pour de quoi? de M. Bourassa par hasard? (Rires.)

Après une année d'injures à jet continu, j'ai eu devoir défendre, non pas le ministre des Postes qui ne s'abaisse pas à ramasser les basses et plates insultes, mais le premier ministre, M. Laurier (Appl.), mon collègue, M. Brodeur, et la députation libérale de la province de Québec. Dégénérés, ramollis, salariés, repus, érecharés, ventrus, vendus, voilà comment M. Bourassa qualifie les députés, ses compatriotes. (Honte! Honte!)

A ce moment, M. Laverge, qui se cache derrière M. Lemieux, fait des signes à certaines personnes dans la foule. M. Lemieux, qui le voit, lui dit: "Pas de signes, M. Laverge, allez vous mettre au rang avec les autres orateurs. M. Laverge pâlit et se rebiffe, pendant que la foule hurle: "ehou! polisson! Un policeman rappelle alors M. Laverge à l'ordre et lui dit de laisser la place et d'aller prendre siège avec les autres orateurs. Et celui-ci s'exécute avec mauvaise grâce.

M. Lemieux continue: "J'ai dit et je répète à l'insulteur du premier ministre et de mes collègues: "Vous parlez souvent de repus et de salariés. Prier aristocrate, vous n'auriez pourtant pas dédaigné les grasses prébendes au temps jadis. Ce que j'ai dit ailleurs, je le répète ici: Pur d'entre les purs, vous avez médié la place de commissaire du Canada à Paris. Vous étiez prêt à déloger le regretté Hector Fabre du commissariat, oui, Hector Fabre, dont le père fut le trésorier des "Fils de la liberté".

Vertu égarée au milieu de tant de vices, vous avez médié et quémandé la position de maître de poste à Montréal. C'est ainsi que vous espérez vous entraîner au métier d'homme de lettres.

Farouche représentant des gauches, vous vouliez aussi vêtir la toge d'orateur-suppléant de la Chambre des Communes. Vous étiez prêt à diriger de votre houlette le troupeau des moutons ministériels. Vous condescendiez à vous gaver avec les salariés et les repus. Vous avez sollicité et quémandé ces trois postes y compris les émoluments.

On vous fit comprendre qu'on ne destituait pas un vieillard qui avait bien servi son pays, qu'on ne confiait pas à un jeune homme de trente-cinq ans une retraite destinée à un vétéran. On vous fit savoir que pour diriger les débats d'une assemblée délibérante, il vous manquait une qualité essentielle: LE JUGEMENT. (Applaudissements.)

Profondément déçu, le cœur ulcéré, le Seigneur de Montebello, proféra alors, dans mon bureau, cette menace dont tous les actes de sa vie se sont ressentis depuis: "DITES A SIR WILFRID ET A SES COLLEGUES QUE JE SUIS PLUS DANGEREUX DE MON SIEGE DE DEPUTE QUE DU FAUTEUIL DE L'ORATEUR." (Applaudissements.)

M. Bourassa n'a plus maintenant qu'une ambition: renverser Laurier. Il a signé le pacte de la haine avec les castors d'un côté et les jingoes de l'autre. (Honte! honte!)

(Suite à la 4ème page.)

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

OFFRE A LOUER DES COFFRETS DE SURETE

pour la garde de débetures, certificats d'actions, documents importants, bijoux et autres valeurs.

a son Bureau Principal

et a sa Succursale de St-Roch.

SPORT

BASEBALL

Ligue Américaine

New-York, 0 ; Washington, 3.
Cleveland, 2 ; St-Louis, 1.
Boston, 2 ; Philadelphie, 1.
Detroit, 0 ; Chicago, 2.

Ligue Nationale

Brooklyn, 9 ; Boston, 13.
St-Louis, 3 ; Pittsburg, 1.
Philadelphie, 4 ; New-York, 5.
Philadelphie, 2 ; New-York, 3.

Ligue de l'Est

Rochester, 11 ; Providence, 1.
Toronto, 0 ; Baltimore, 2.
Buffalo, 10 ; Newark, 4.
Montreal, 5 ; Jersey-City, 3.

New-York, 14—Jack O'Brien et Sam Langford se battent ce soir dans un combat de 10 rondes. Langford pèse 175 livres et O'Brien 169 livres. Le vainqueur aura le titre de champion de la classe "light heavyweight".

Regates à St-Laurent 1. O.

Le Club Nautique St-Laurent a organisé pour le 19 août courant, des regates qui promettent d'être un grand succès. Tout le monde a souscrit généreusement et les prix seront nombreux et magnifiques, car la somme souscrite est assez rondelette.

Voici le programme, qui a été préparé pour cette circonstance qui comprendra 12 courses:

1ère course—1-4 de mille; pour canots à un seul aviron, 2 prix.

2e course—3-4 de mille; canots à avirons, pour dame et monsieur—4 prix.

3e course—1-2 mille; chaloupes, à 2 rames; 1 personne—2 prix.

4e course—1-2 mille; canots à 2 avirons pour hommes—4 prix.

5e course—1 mille; chaloupe à voile—2 prix.

6e—canots avec 4 avirons—4 prix.

7e—400 verges en canots et 2 plongeurs—1 prix.

8e—50 verges; en cuves—1 prix.

9e—100 verges; à la nage—2 prix.

10e—Combat au fleuret nautique—2 prix.

11e—Course aux canards, à la nage—1 prix.

12e—Course "Flip" course en canots—1 prix.

Les entrées seront closes le vendredi, le 18 courant. Les amateurs qui désirent y prendre part pourront s'adresser au secrétaire et trésorier de l'organisation, M.M. J. E. Galibault et L. E. Plante, St-Laurent.

En cas de mauvais temps, les courses auront lieu le lendemain, le 20.

Les concurrents seront couverts du cou aux genoux. Ces courses seront ouvertes à tous les amateurs et promettront beaucoup.

Vu l'enthousiasme créée par ces régates on a ajouté 3 courses au programme; ce qui portera le nombre des courses à 15. Parmi celles-ci, nous comptons une course entre yacht à voile du quai de St-Laurent à la bouée de Beaumont, pour jolie coupe en argent offerte par le club Montcalm.

Nouvelle salle à dîner

Je désire attirer l'attention du public, de mes clients et spécialement de ceux dont leurs familles vont passer l'été à la campagne, sur le fait que j'ai récemment fait l'ouverture d'une salle à dîner et comptoir lunch où seront servis, repas à la carte ou à la semaine, à un prix spécial. Un chef cuisinier français est à mon service et pourra satisfaire tout le monde, même les plus difficiles.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Edouard Poulin,
Prop. du Palais de Cristal,
83 97 rue St-Joseph.

Chronique Maritime

Marée haute à Québec cette semaine

Août

14—8 h. 33 a.m.—16 pds 4 pds
14—8 h. 49 p.m.—16 pds 0 pds
15—9 h. 15 a.m.—15 pds 2 pds
15—9 h. 28 p.m.—16 pds 2 pds
16—10 h. 03 a.m.—14 pds 9 pds
16—10 h. 18 p.m.—16 pds 0 pds
17—11 h. 01 a.m.—13 pds 7 pds
17—11 h. 20 p.m.—15 pds 5 pds
18—11 h. 01 a.m.—13 pds 7 pds
18—12 h. 09 p.m.—12 pds 4 pds
19—11 h. 32 a.m.—15 pds 0 pds
19—1 h. 34 p.m.—11 pds 7 pds
20—1 h. 52 a.m.—14 pds 9 pds
20—2 h. 53 p.m.—11 pds 8 pds

Dernier quartier de la lune, août le 17, à 7 h. 11 a.m.

Service des signaux

3 h. 30 p.m. 14 août 1911.

Cap Saumon, 83—Clair, N. O. Montant à 10 h. a.m. steamer; à 12 h. 30 p.m. Salacia.

Pointe au Père, 157—Clair, calme. Montant à 11 h. 50 a.m. Gladstone.

Petit Métis, 171—Clair, calme. Montant à 11 h. a.m. Woburn.

Matane, 194—Clair, E. Descendant à 9 h. 30 a.m. Mount Temple.

Cap Chatte, 229—Clair, calme. Montant à 9 h. a.m., charbonnier.

Descendant à 9 h. a.m. Lake Erie.

Rivière Martin, 254—Clair, calme. Montant à 11 h. 30 a.m. Hérod.

Descendant à 11 h. 30 a.m. Lake Erie.

Cap Madeleine, 289—Clair, N. O.

Pointe de la Renommée, 319—Clair, N. Montant à 12 h. 10 p.m. S. B. Kinnmount; à 12 h. 40 p.m. Gaspé; à 12 h. 30 p.m. St-Louis; à 1 h. 30 p.m. Sicilien. Descendant à 10 h. a.m. chr. Knudsen. Montant à 2 h. 15 p.m. C. G. S. Montcalm.

Cap Rosier, 344—Nuageux, fort nord. Descendant à midi chr. Knudsen.

Cap d'Espoir, 376—Clair, S. Pointe Maquereau, 400—Clair, N. O.

Pointe Ouest, 337—Clair, O. Pointe Sud-Ouest, 357—Clair, N. O.

Pointe Sud, 412—Clair, brise du nord-ouest. Montant à 2 h. 40 p.m. steamer à deux mâts.

Heath Point, 432—Clair, S. Cap Ray, 550—Clair, N. O. Pointe Plate, 585—Clair, N. Montant à 1 h. p.m. Félix et Bonnavista.

Côte Nord—Clair, O. Cap Race, 820—Clair, S. E. Ile May—Montant à midi A. ramore.

Pointe Amour, 670—Nuageux, O. Montant à 9 h. 30 a.m. Royal George. Descendant à 8 h. a.m. Seotian; à 9 h. 30 a.m. Cersona; à 12 h. 35 p.m. Saturnin; à 2 h. 30 a.m. Canada.

Belle Isle, 732—Clair, O. Quatre banquises.

EN HAUT DE QUEREC Longue Pointe, 134—Clair, N. O. Descendant à 3 h. 15 p.m. Lady of Gaspé.

Verchères, 120—Clair, S. O. Sorel, 100—Nuageux, S. O. Trois-Rivières, 68—Nuageux, O. Montant à 12 h. 35 p.m. Borcadast; à 1 h. 15 p.m. Wittekind; à 2 h. p.m. Océan; à 2 h. 35 p.m. Ptoile.

Batiscan, 51—Nuageux, S. O. St-Jean, 45—Pluvieux, fort nord. Montant à 1 h. 10 p.m. Virginité avec remorque.

Portneuf, 31—Clair, O. Le Royal George, de la ligne Canadien Nord, a été signalé hier à 9 h. 30 a.m. à Pointe Amour, venant de Bristol.

Il porte à son bord un nombre considérable de passagers et il a en outre une forte cargaison et de plus 520 colis portaux. Il est attendu à Québec ce soir.

Le vapeur Wittekind, de la ligne Canada, venant de Rotterdam, avec passagers et cargaison générale, a été retenu à la Grosse-Isle, samedi après-midi, pour cause de quelques cas de variole, qui s'étaient déclarés à son bord.

Après avoir été désinfecté, il a continué vers Québec, où il est arrivé dimanche à 7 h. 30 p.m.

Ils plaident non-coupables

Montréal, 14.—Les 57 garçons de table et commis aux vives, accusés d'avoir refusé le service sur le steamer Victorien, de la ligne Allan, ont comparu en cour de police, devant le juge Bazin, et ont plaidé non-coupables. Leur procès aura lieu demain.

Ils ont été relâchés moyennant une caution de \$5 chacun. Il est entendu, néanmoins, que si un de ces 57 garçons manquait à l'appel, le montant du cautionnement sera forfait.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et cliquer

Bourse de Montréal

McDonald L'Espérance & Co agents de change batiée de la banque Hochelaga, nous fournissent le rapport suivant.

14 août 1911

Ventes STOCKS Ouv. Ferm.

74 Canada Cement Com 21
74 Canada Cement Pref 804
25 Can. Gen Electric 1004
290 Canadien Pacifique 2384 2374
1350 Crown Reserve Ex Div 312 310

394 Detroit United 684 694
25 Dom. I. & S. Pref 1024
815 Dom. Steel Corp 574 51
140 Domin. Textile 634
209 Lake of Woods Com 147
50 Mackay Pref 142
100 Montreal Power Ex Div 1614

211 Montreal Street 224 224
50 Nova Scotia Steel 954 95
25 Porto Rico 634
585 Richelieu & Ont 1184 1184
440 Rio Janeiro Tram 1124
200 Shawinigan 1134 1134
301 Toronto Railway 1574 1584
10 Twin City 106

BANQUES

15 Commerce 2084
86 Montreal 2684
7 Toronto 211
7 Union 150

DEBENTURES

3000 Porto Rico 824
1800 Quebec Ry 80
1000 Winnipeg Elec 1684

La Grande Semaine

L'EXPOSITION PROVINCIALE

A QUEBEC

Du 28 AOUT au 5 SEPTEMBRE 1911

Tous les cultivateurs, Tous les marchands,
Tous les citoyens, Toutes les familles,
de la Province de Québec doivent se rencontrer à ce

"JOYEUX RENDEZ-VOUS"

Le plus grand concours agricole,

Les plus hautes participations,

Les plus amusantes récréations,

Les plus utiles leçons de choses.

Venez

voir les plus beaux exhibits,

Venez

assister aux plus intéressantes démonstrations,

Venez

Venez étudier!

Venez

admirer les plus splendides étalages,

Venez

saluer vos parents et amis,

Venez

Venez en congé!

Venez

vous amuser tout en faisant un voyage utile,

Venez

Venez vous récréer!

Venez

applaudir les audacieux exploits des aviateurs, les magnifiques prouesses des aéronautes. Venez les acclamer!

Ne manquez pas ces jours de bonheur offerts à tous

ENTRÉE A L'EXPOSITION 25 CENTIMS.

Excursions à très bon marché; prix spéciaux.

L'hon. C. E. DUBORD, J. H. FORTIER,

Président.

Secrétaire.

La Vigie le meilleur médium d'annonces. Elle fait connaître tous les matins au public où il faut acheter dans la journée.

Qualité supérieure

Le favori du fumeur difficile.



Lucien Cannon, B.A.L.L.L.
Charles Power, B.A.L.L.L.

CANNON & POWER

AVOCATS

111, Cote Lamontagne, BLOC MORIN
Tel. 3822

20 sept—

Résidence: 5 Collins. Tel. 1001

LIONEL CANNON

NOTAIRE

Bloc Banque d'Hochelaga

136, rue St-Pierre - QUEBEC

A. LEOFRED

INGENIEUR CIVIL

(GRAD. LAVAL ET MCGILL)

SPECIALITE:

AQUEDUCS

89 RUE ST-JEAN, QUEBEC.

TELEPHONE 545

Vapeur "Frontenac"

TRAVERSE ENTRE QUEBEC, SILLERY, ST-ROUALD

Le temps et circonstances le permettant, le vapeur partira comme suit:

ST-ROUALD QUEBEC

5.00 a.m. Voyage Circulaire 6.00 a.m.

8.00 a.m. AU POST 9.15 a.m.

10.00 a.m. de Québec 11.30 a.m.

1.00 p.m. LE DIMANCHE 2.00 p.m.

3.00 p.m. 1.30 et 3.30 p.m. 4.00 p.m.

5.00 p.m. 6.15 p.m.

12.15 a.m. DIMANCHES 8.00 a.m.

2.30 a.m. 8.30 p.m.

5.30 p.m. 6.15 p.m.

Les Mardis et Samedis le premier voyage de St-Romuald se fera à 4.45 au lieu de 5 a.m.

Le Samedi soir, il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 h. p.m.

Jonction à St-Joseph et St-Romuald avec le tramway électrique de Lévis.

Vapeur "Orléans"

Commencant le 1er Juin

Le temps et circonstances le permettant, le vapeur "ORLEANS" partira comme suit:

TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS

ILE QUEBEC

5.30 a.m. 6.00 a.m.

6.45 a.m. 7.30 a.m.

8.15 a.m. 9.15 a.m.

10.00 a.m. 11.30 a.m.

1.00 p.m. 2.00 p.m.

3.30 p.m. 4.45 p.m.

5.30 p.m. 6.15 p.m.

VOYAGES DU SOIR

Le MERCREDI, l'"Orléans" laissera Québec à 7.30. Laissera l'île, au retour, à 10 h. 45.

Le vendredi et le samedi, départ de l'île à 5.00 h. a.m.

DIMANCHES

1.20 p.m. 1.00 p.m.

3.15 p.m. 2.30 p.m.

5.00 p.m. 4.00 p.m.

7.00 p.m. 6.00 p.m.

7.30 p.m.

Les jours de fêtes, le bateau fera un voyage de l'île à 8 h. du matin et dans l'après-midi aux mêmes heures que le Dimanche.

Jonction à St-Joseph et St-Romuald avec le tramway électrique de Lévis.

Vapeur "Champion"

Ligne St-Laurent, St-Michel, St-Jean et Berthier

REMARQUEZ LE VOYAGE DU VAPEUR "CHAMPION"

Le temps et circonstances le permettant, le vapeur "CHAMPION" fera ses voyages comme suit, à l'exception du dimanche et des jours de fêtes:

DE DE QUEBEC

Berthier 5.00 a.m. L. M. J. S. 4.15 p.m.

St-Jean 6.30 a.m.

St-Michel 7.15 a.m.

St-Laurent 8.00 a.m.

Samedi, départ 2.00 p.m.

LES DIMANCHES

Départ de Québec à 7.30 a.m. 1.10 p.m.

et départ de St-Jean à 5.30 p.m.

Les Samedis, le même bateau fera un voyage de Québec à Berthier afin de donner l'avantage aux citoyens de respirer le bon air sur le fleuve. Départ de Québec à 2.00 p.m., et retour à 9.30 p.m.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXPOSITION DE TORONTO

Les 2 et 4 septembre des billets de retour seront vendus au prix de \$10.15. Les 1, 3, 5, 6 et 7 septembre le prix sera de \$14.75. Limite de retour: 13 septembre 1911.

Excursions de Moissonneurs

Le 25 Août

De toutes les stations de la Province de Québec

\$10.00

A Winnipeg, Saskatoon, Warman, Swan River. Pour aller plus loin que ces endroits le prix est d'un centin par mille.

Pour plus amples détails s'adresser au No. 10 rue Ste-Anne. Téléphone: 567 ou 73

GEO. H. STOTT

C. P. & T. A.

Service des Trains

DEPART à 6.50 h. a.m. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal et les stations intermédiaires.

A 1.30 h. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, Toronto, Chutes Niagara, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ouest.

A 7.20 p.m. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, et les points de l'Ouest.

Pour plus amples informations s'adresser au

La carotte Hygiénique

La carotte est un aliment extrêmement précieux : beaucoup de médecins en recommandent chaleureusement l'usage. En effet, d'après les différentes expériences et observations qui ont été faites, d'après aussi les analyses chimiques des savants, la carotte possède des propriétés nourrissantes et curatives de premier ordre. Certains médecins réussissent dans plusieurs cas, à guérir plusieurs formes tuberculeuses et d'asthme en alimentant leurs malades avec des carottes, tantôt crues (à la vapeur est le mieux), tantôt crues, que dans ce cas l'on ne peut que chicaner pour en absorber le jus pour peu qu'on ait l'estomac fatigué. Vous savez que dans la pratique courante on l'emploie avec succès contre les maladies de gorge, les extinctions de voix, l'asthme, la gravelle, les maladies du foie ainsi que extérieurement contre les brûlures. N'oubliez pas que le pot-au-feu doit toujours ses propriétés aux légumes qu'il contient. N'oubliez pas non plus que les délicates membranes de l'estomac ont en horreur le poivre et le vinaigre, qui les font crispier et raquer ; c'est donc un grand service que vous rendez aux membres de votre famille en leur résistant lorsque ils vous réclament plus de poivre dans la soupe et plus de vinaigre dans la salade.

Un poisson arme serait la cause de 4 pertes de vies

Newport, R. I., 14 août. — La chaloupe dans laquelle le capitaine du schooner de pêche "Nokomis" et trois hommes s'étaient réfugiés, a jeté un peu de lumière sur la mort de John Pettipord, le capitaine et ses compagnons.

Ces hommes ont coulé quatre minutes après qu'ils furent à la mer durant la tempête de vendredi dernier, et l'on était d'avis qu'ils n'avaient pu tenir leur chaloupe vide à cause des vagues.

Une autre chaloupe portant plus d'hommes, cependant, a résisté à la mer, et hier, quand celle du capitaine a été rejetée à la côte, on a constaté qu'elle avait été percée de part en part par un poisson armé qui y a laissé son épée.

La lutte entre les hommes et le terrible poisson a dû être courte, mais décisive, si l'on en juge par les coups portés de côté et d'autre.

Les pêcheurs sont d'avis que la chaloupe ainsi percée faisait eau de toutes parts et ne pouvait tenir à mer.

La chaloupe a été recueillie par le "Lafayette", à 60 milles au Sud-Est de No-Mans-Land, où se trouvaient aussi deux écoutilles du vaisseau perdu.

Dans la chaloupe, il y avait une rame.

Tué par un train

Montréal, 14. — Théodule St-Denis, un "sectionnaire", âgé de 45 ans, et qui était à l'emploi du Grand Tronc, a été tué par un train, aujourd'hui, à peu de distance de la station de Beaconsfield.

TABAC CHAMPLAIN
A fumer et chiquer

AGADIR

La petite ville maritime d'Agadir, sur la côte occidentale du Maroc était peu connue avant l'arrivée d'un vaisseau de guerre allemand dans son port. Cet événement a été suffisant pour la signaler à l'attention du monde entier.

La région Sous, fertile en minerais, s'étend loin en arrière d'Agadir et ses richesses agricoles dépassant l'imagination des agronomes prouvent bien que le Maroc est une contrée féconde en ressources naturelles qui, habilement exploitées, en feraient un des pays les plus prospères de l'univers.

Dans le passé les relations de l'Europe avec Agadir ont été importantes. Au seizième siècle les Portugais y débarquèrent et y élevèrent un fort. Plus tard, au dix-huitième siècle, les Hollandais imitèrent leur devancier et jusqu'en 1773 les Espagnols prétendirent avoir la terre. Une compagnie anglaise voulut fonder un établissement au Cap Juby, mais le sultan l'obligea à se retirer. L'Angleterre eut cependant un vice-consul à Agadir jusqu'au dix-huitième siècle. La baie d'Agadir est peut-être la plus belle et la mieux protégée de la côte marocaine et dans le cas de partage du Maroc ce sera une belle acquisition pour la puissance à qu'elle écherra.

Les nomades du Tibet

M. le commandant d'Ollone va publier prochainement, sous ce titre : les "Derniers barbares", le récit de sa mission à travers la Chine occidentale. "La Revue des Deux Mondes", dans son numéro du 15 février, donne sur le voyage au Tibet du courageux explorateur de très intéressants détails.

Les derniers barbares, les nomades du Tibet nous apparaissent sous un jour bien curieux. Quelle rude race ! Peut-on s'imaginer ces Tibétains vivant presque entièrement nus, malgré le froid très rigoureux. Voici d'ailleurs la description qu'en fait le commandant d'Ollone : "Ils portent, dit-il, une capote en peau de mouton cousue le poil en dedans, bordée d'un col de peau de panthère ; avec cela des bottes, c'est tout. Tel est le costume de tous les nomades ; ils sont entièrement nus, par cette température polaire. Dans leur capote qu'ils relèvent jusqu'aux genoux au moyen d'une ceinture, sans souci du froid montant de la terre gelée. Et cependant ils ont encore trop chaud : ils rejettent la manche droite, parfois aussi la gauche, et vont presque constamment le torse nu, tout au moins le côté droit. Quelle rude race !

Cependant j'oublie un trait de leur vêture, trait essentiel, car c'est lui qui leur conserve la chaleur indispensable : ne se lavant jamais ils sont recouverts d'une épaisse tunique de crasse accumulée depuis leur naissance. Leur peau, qui devrait être blanche et rose, — ainsi qu'elle se montre, quand ils ôtent leurs bottes de temps à autres par les ruisseaux qu'ils traversent, — apparaît d'un brun noir. Certes le soleil, assez chaud en été, y est pour quelque chose, le vent glacé pour bien davantage, car rien ne hâte plus fortement, mais ce teint de Nigritide provient surtout d'une couche de corpuscules solidement incrustés.

N'allez pas croire cependant sur la foi d'auteurs qui n'ont vu — ou senti — que des sédentaires, que le parfum de ces nomades impression-

ne fâcheusement ; ne croyez pas surtout, qu'ils paraissent malpropres ! Non point. L'air vif dans lequel par en haut et par en bas, leur corps est continuellement baigné, se charge d'en emporter l'odeur ; et la crasse, pénétrant dans les pores de la peau, s'incorporant à elle, n'apparaît plus comme une matière étrangère dont la présence incongrue mériterait l'expulsion ; non, elle fait partie intégrante du tissu, et elle ne semble plus qu'une patine vigoureuse et de grand effet.

Mais quelle atteinte à nos théories hygiéniques sur la propreté, que cette imperméabilité donnée à la peau, très logiquement, semble-t-il, puisque la pénétration de l'air glacé serait mortelle, et que toutes les races qui résistent au froid, Tibétains et Lolo comme Sibériens ou Esquimaux, y ont pareillement recours !

Encore coupé

Joli service en cristal de 4 morceaux. Beurrier, Sucrier, Pot à lait et Porte cuillères en verre américain valant 75 cents, sera vendu samedi, seulement à 5 cts le morceau.

J. B. MARTEL & CIE,
114 rue St-Joseph

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX DU CANADA

Embranchement de chemin de fer de Guyborough à Sunny Brae à travers "Country Harbour Crossroads" avec prolongement de "Country Harbour Crossroad" jusqu'à l'eau profonde à Country Harbour.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant à l'entête : "soumissions pour la ligne Guyborough-Country Harbour", seront reçues à ce bureau jusqu'à 16 heures, vendredi 15 septembre 1911, pour la section n° 1 de la ligne de chemin de fer, comprenant cette partie s'étendant de Guyborough à Country Harbour Crossroads et de ce dernier endroit à l'eau profonde à Country Harbour.

Le et après le 15 courant on pourra voir les plans, et devis formules du contrat à remplir, au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des chemins de fer et canaux d'Ottawa et au bureau de l'ingénieur en chef du chemin de fer Intercolonial, Moncton ; ou au bureau de la Chambre de Commerce à Halifax. On pourra se procurer des formules de soumission de l'ingénieur en chef du ministère des chemins de fer et canaux ou de l'ingénieur en chef du chemin de fer Intercolonial.

Les soumissionnaires seront tenus d'accepter l'échelle des pages raisonnables préparées ou qui sera préparée par le Département du travail, cette échelle de pages formera partie du contrat. Les entrepreneurs voudront bien se rappeler que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont strictement conformes aux formules imprimées, et dans le cas de société commerciale, que si elles portent la signature réelle, la nature de l'occupation, et le lieu de résidence de chaque membre de la société.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour une somme de \$100.000, fait payable à l'honorable Ministre des chemins de fer et canaux, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat pour les travaux, aux conditions mentionnées dans l'offre. Ce chèque accepté ainsi envoyé sera remis aux diverses personnes dont les soumissions ne seront pas acceptées. Le chèque du soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée sera détenu comme garantie de l'accomplissement fidèle du contrat.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre

L. K. JONES,

Secrétaire.

Dépt. des Chemins de fer et Canaux.

Ottawa, 12 août 1911.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans avoir obtenu l'autorisation du ministère n'en seront pas payés.

AU PUBLIC

Nous donnons ci-dessous une liste complète des dépôts où la Vigie est en vente :

G. A. Grondin, 57-61 Buade.
E. Langlois, 42 St-Jean.
J. E. Walsh, 11 St-Jean.
J. E. Gauvin et frère, 76 St-Jean.
P. J. Evoy, 141 St-Jean.
Auditorium.
L. P. Lavergne, 212 St-Jean.
T. H. O'Neil, 248 St-Jean.
J. L. Dussault, 350 St-Jean.
A. Jolien, 436 St-Jean.
N. Thibault, 171 D'Aiguillon.
A. Vallières, 26 Côte d'Abraham.

Morin et Emond, 142 Côte d'Abraham.

A. Langlois, 24-26 Côte Lamontagne.

T. Burns, 63-65 rue Buade.

Champlain Book Shop, 346, St-Jean.

A. Ferland et Cie, Dépôt du Québec-Montmorency.

O. Roy, 255 St-Paul.

Gédéon Dussault, 48-50 St-Joseph.

A. Poliquin, 140-142 rue du Pont.

A. Beaudoin, 76 1-2 St-Joseph.

Jos. Côté, 179 St-Joseph.

J. E. Giguère, 233 St-Joseph.

A. Guay, 283 St-Joseph.

J. Paquet, 299 1-2 St-Joseph.

A. Crépin, 319 St-Joseph.

A. Lortie, 331 St-Joseph.

G. Jobin, 390-392 St-Joseph.

Cie Artistique, 452 St-Joseph.

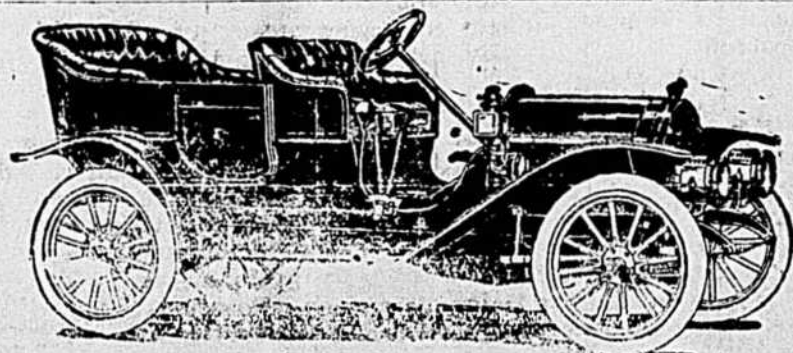
Club National, 445 St-Vallier.

F. Clément, 785 St-Vallier.

Mde E. Nicole, 1131 St-Vallier.

J. E. Brousseau, Coins des rues Olivier et Deligny.

Aussi sur les bateaux voyageurs, gares de chemin de fer, et sur les trains laissant Québec et Lévis le matin.



Regal Motor Car Coy

DETROIT MICH.

Model "N"	20-25	\$ 1200.00
Model "L"	30 h. p.	\$ 1350.00
Model "L. F"	quatre porte	\$ 1400.00
Model "S"	quatre porte 40 h. p.	\$ 2000.00

A. GAGNON & CIE

155 157 Rue du Pont

Agent pour la Province

Pour vos annonces dans La Vigie adressez-vous à la Cie Générale d'Annonces et de Crédits de Québec, 15 rue Arago ou à 1889.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.
SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE GARE TÊTE DE LIGNE, QUÉBEC

DES SOUMISSIONS cachetées, et adressées au soussigné dans une enveloppe libellée comme suit : "Soumissions pour Gare Tête de Ligne Québec" seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, Ottawa, Ont., jusqu'à midi du 31 août prochain, pour la construction en complet conformément aux plans et devis de la Commission, d'une gare tête de ligne dans la ville de Québec.

On pourra voir les plans et devis et obtenir tous les renseignements utiles au bureau de M. Gordon Grant, ingénieur en chef, Ottawa, Ont., et de M. Doucet, ingénieur de district, Québec, P. Q.

Les soumissionnaires sont avertis qu'ils devront employer les imprimés fournis par la Commission, sans quoi leurs soumissions ne seront pas admises. Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à chaque soumission, et attestée par témoin ; elle devra, en outre, être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartrée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, pour la somme de cent mille dollars (\$100,000).

Le chèque de la personne dont la soumission aura été acceptée sera versé au crédit du Receveur Général du Canada en garantie de l'exécution intégrale et fidèle du contrat, en conformité de ses stipulations. Les chèques des personnes dont les soumissions auront été rejetées seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

L'on se réserve le droit de rejeter toute soumission, comme aussi de n'en accepter aucune.

Per ordre,

P. E. RYAN,

Secr. taire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental, Ottawa, Ont., le 22e jour de juillet 1911. La publication non autorisée du présent avis ne sera pas reconnue.



VIGORA

Préviendra de graves infirmités chez les animaux.

Monsieur J. B. Morin, St Honoré de Shenley. J'ai eu souvent l'occasion d'employer le Vigora, et chaque fois avec succès. J'avais un cheval qui toussait depuis deux ans et j'avais essayé bien des remèdes inutilement. Avec trois bouteilles de votre Vigora je l'ai guéri complètement. Dans des cas de gourme et de souffle, j'ai obtenu aussi des résultats de guérison complète.

ERNEST AUDET, forgeron.

Dépositaires, Montréal : Hudon, Hébert et Cie, 41 Saint-Sulpice. Québec : J. B. Morin, rue St-Joseph, Manufacturier, Québec.

EMPLOYEZ LE BARDEAU "SECUAIRE" D'AMIANTE

Indestructible, Incombustible, Imperméable
Aucune dépense d'entretien. N'a jamais besoin de peinture, Ne fend, ni ne craque, ni ne pourrit, DEFIE L'œuvre du temps et des saisons, Les brusques changements de température, La durée des édifices et de tous les autres matériaux de toiture. L'UNIQUE Toiture qui S'AMELIORE en VIEILLISSANT **PRIX TRES MODERES** BOIS D'AMIANTE ONDULÉ ET PLAT Demandez nos pamphlets descriptifs ou venez nous voir.

Asbestos Manufacturing Company, Ltd., - Lachine
AGENCE EXCLUSIVE pour L'EST CANADIEN : **Casier postal 324. PHILIPPE PARADIS** Edifice Morin, 111 Côte de la Montagne, Québec.

E. JACOT

495, RUE ST-JOSEPH

Etablissement Technique. et Esthétique pour Montres, Horloges, Bijouteries, Bagues, Joncs, Argenteries, Optique, Diamants et Pierres précieuses. Travail très soigné. SOUVENIR de QUÉBEC.

A partir du 1er Avril, notre bureau sera transporté au No. 240 rue St-Paul au pied du viaduc.

DESJARDINS & Cie

209, rue St-Paul

Marchands de Charbon

TELEPHONE 3533

LISEZ LA VIGIE

PLACEMENT AVANTAGEUX

L'ACHAT D'UN LOT AU PARC JACQUES-CARTIER

Constitue le meilleur placement fait sur une propriété à Québec ; Situé à proximité du Nouveau Pont Drouin et du Nouveau Marché, il ne peut que suivre la marche ascendante de la valeur de la propriété dans la ville de Québec. PROFITEZ-EN.

600 LOTS sont maintenant en vente à des conditions faciles.

Pour toutes informations s'adresser au soussigné

C. J. LOCKWELL

PRESIDENT-GERANT

88, Rue ST-PIERRE

TELEPHONE 3857

QUÉBEC.

Des agents seront sur le terrain de 2 à 5 hrs p. m. tous les Dimanches et jours de fête.

ECHOS DE LA GRANDE ASSEMBLEE

(Suite de la 1ère page)

rentes races qui habitent le Canada. Entre son haineux détracteur et lui le peuple n'hésitera pas le 21 septembre.

M. Bourassa et les canadiens qui lui font cortège n'ont d'autres mérites que celui de soulever les préjugés et les passions populaires aux heures difficiles de notre histoire.

La dissolution du Parlement

Dans l'espèce, la dissolution qui, normalement, ne devait avoir lieu qu'en 1913 a été prononcée afin de supprimer un abus qui mettait en péril nos institutions parlementaires. La liberté de parole est l'une des belles conquêtes du parlementarisme, mais l'abus de la liberté de parole, c'est-à-dire l'OBSTRUCTION qui asservit la majorité à la minorité est un vice qu'il faut extirper de nos mœurs politiques.

Les anglais et les américains ont établi LA CLOTURE, qui tout en donnant aux débats une ampleur raisonnable en limite automatiquement la durée.

Cette réforme s'impose au Canada.

Et pourquoi cette obstruction s'est-elle manifestée au cours de la dernière session? A cause de la réciprocité.

La Réciprocité

La question principale, celle qui domine toutes les autres, et sur laquelle l'électorat est appelé à se prononcer, c'est la RECIPROCITE. (Appl.)

Et le parti conservateur ne saurait trouver à redire puisque son obstruction n'avait d'autre objectif que de précipiter un appel au peuple.

M. Monk, le chef du parti conservateur en cette province, a lui-même réclame sous forme de motion, la nécessité d'une élection sur la question de la réciprocité.

Bien que nos adversaires s'insurgent contre l'action du gouvernement, ils ne peuvent échapper au piège qu'ils nous ont eux-mêmes laborieusement tendu. Et tout d'abord la RECIPROCITE est-elle une question nouvelle?

Lorsque, en 1847, lord Elgin arrivait en Canada, en qualité de gouverneur général, c'était, on le sait, juste un an après l'abrogation en Angleterre, des lois sur les céréales, à la faveur desquelles la métropole admettait le Canada à bénéficier d'une certaine mesure d'un tarif différentiel.

L'arrivée de lord Elgin nous étions au lendemain d'une révolution, la discorde et le mécontentement régnaient encore par tout le pays. Des pétitions demandant l'annexion furent signées.

Que fit lord Grey, le ministre des Colonies? Il comprit que le marché américain compenserait les producteurs canadiens de la perte subie par eux à l'occasion du rappel de la loi des céréales et il avisa lord Elgin de négocier un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, lequel supprimant les barrières artificielles existant à la frontière, donnerait au Canada un regain de prospérité.

Ce fut donc à l'occasion du mouvement annexionniste que lord Elgin se rendit à Washington et négocia le célèbre traité Elgin-Marcy qui est demeuré en vigueur de 1854 à 1866.

C'est le traité de réciprocité de 1854 qui mit fin au projet annexionniste lancé en 1849. C'est là un fait historique qu'il est utile de retenir dans la présente discussion.

C'est précisément pour répondre aux besoins d'épanouissement d'une prospérité croissante que nous voulons la réciprocité.

Une période de transition

Le Canada, grâce à l'énorme accroissement de sa richesse, de sa population, a trouvé sa voie. Aujourd'hui nos revenus ont passé de 35 à 117 millions : notre commerce de 235 à 800 millions.

La construction du Grand-Tronc-Pacifique est déjà une chose d'hier.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson est l'œuvre d'aujourd'hui.

Le Canal de la Baie Georgienne sera l'œuvre de demain. Et voilà l'œuvre de Laurier. (Appl.)

Monsieur Bourassa et la Réciprocité

Mais M. Bourassa qui veut avant tout se venger de Laurier, soutient que la réciprocité n'est qu'une affaire secondaire. Ce n'était pas son opinion en 1904. Ce n'était pas son opinion il y a quelques mois à peine. Il disait alors que la réciprocité devait être le but ultime de toute notre politique commerciale.

Pourquoi M. Bourassa a-t-il changé d'opinion?

Ah! Messieurs, c'est parce qu'il est l'homme des préjugés, c'est parce qu'il adore soulever

les passions nationales, afin de renverser le Grand Canadien. Que lui importe l'intérêt de la classe agricole, que lui importe sa province, pourvu que Laurier succombe, victime des préjugés dans Ontario, et victime des préjugés dans Québec.

Double attaque contre Laurier

Les Tories accusent Laurier de sacrifier le Canada aux Etats-Unis. D'autre part, les nationalistes dénoncent Laurier comme Impérialiste. A les entendre, l'on croirait que Laurier a vendu et livré le Canada à l'Angleterre.

Je n'exagère pas. Vous savez que c'est là la tactique suivie par la SAÏNTE ALLIANCE durant la présente lutte. M. Borden, M. Sifton, M. Monk, et M. Bourassa ont apparemment des rôles contradictoires, mais ils ne réussissent pas à tromper le public. Leur coalition occulte est connue. Le pacte de la main a été signé et scellé. Comme ces créanciers inépuisables de l'ancienne Rome, chacun d'eux réclame sa livre de chair et sa goutte de sang. Que dis-je? M. Bourassa contemple déjà le cadavre de Laurier. Il lui creuse un tombeau... dans ce que je laisserai à M. Bourassa le soin de nommer.

La vérité vraie c'est que Laurier qui domine ses contemporains de toute la hauteur de sa taille n'est ni annexionniste, ni impérialiste. Il est CANADIEN AVANT TOUT ET PARDESSUS TOUT. (Appl.)

La défense navale

D'abord la marine. L'on nous fait un crime d'avoir organisé la défense navale du Canada, et ici encore les ALLIES nous combattent par des arguments contradictoires.

M. Borden affirme que nous avons sacrifié la cause impériale. Et M. Bourassa s'écrit que Laurier a sacrifié les Canadiens-français à l'ogre impérialiste. Examinons cette question à la lumière des faits.

Et tout d'abord le projet de défense navale n'est pas nouveau. C'est l'œuvre de Cartier et il date de la Confédération, en 1867. M. Monk qui se proclame le disciple de Cartier, serait réuni par celui-ci s'il repensait au milieu de nous.

Cartier avait prévu à la création d'une marine de 60,000 hommes. Elle était mise sous le commandement du Souverain. Elle pouvait être appelée en service partout dans l'Empire.

Le service était obligatoire. Telle est en résumé la loi de Cartier.

Quelle est la loi de Laurier?

10. Un service naval canadien est établi pour la défense du littoral canadien.

20.—La marine reste sous le commandement suprême du Souverain—mais avec cette réserve importante que si la flotte est appelée à l'extérieur, il faudra l'assentiment formel du Cabinet et du Parlement.

30.—Le service obligatoire est aboli et remplacé par LE SERVICE VOLONTAIRE, comme la milice.

40.—Sur nos navires, flottera l'étendard canadien, à côté de l'UNION JACK.

L'autonomie est donc entièrement respectée—que dis-je? Non seulement il n'y a pas d'impérialisme sur notre autonomie, mais il y a complément d'autonomie.

M. Bourassa a dit à St-Hyacinthe et il a répété partout que les petits Canadiens, vos fils, seront arrachés de leurs foyers pour aller combattre sur les mers lointaines. J'invite M. Bourassa à ne citer une ligne, un mot de la loi de 1910 au soutien de son agressive affirmation.

Notre service militaire est volontaire et notre service naval également.

Ce sont les navires canadiens construits au Canada, commandés par des Canadiens, qui, à l'avenir, feront la police du littoral.

Mais on vous dit: "Si la métropole était en danger, vous seriez appelés à la défendre aussi bien."

Je réponds OUI, mais seulement si le Cabinet, si le Parlement le décident. Et encore faut-il ajouter que le service, dans ce cas, serait purement volontaire.

Voilà messieurs, la situation politique. Vous avez à vous prononcer sur deux questions, la réciprocité et la marine canadienne (appl.) Nous ne craignons pas le verdict populaire.

Laurier, presque au déclin de sa carrière, entrera dans l'histoire et le 21 septembre le peuple lui donnera de nouveau la direction du pays qu'il a fait si grand. (Appl.)

(Le manque d'espace nous force à remettre la suite à demain.)

AVICULTURE

Elevage et alimentation du dindon

Le dindon est un gallinacé originaire de l'Amérique où on le trouve à l'état sauvage dans les grandes forêts. C'est un oiseau de forte taille qui atteint en liberté une longueur totale de 4 pieds et une envergure de plus de 5 pieds. Le dindon domestique est moins beau et moins gros que le dindon sauvage; cependant la chair en est très estimée, surtout celle de la femelle.

Quoique assez difficile, l'élevage du dindon ne l'est pas plus que celui du poulet, et à cause de la taille de l'oiseau, cet élevage bien entendu est plus profitable.

Nos cultivateurs qui ont déjà réalisé l'importance des bénéfices qu'ils peuvent retirer de l'élevage rationnel de la poule, soit pour les œufs soit pour la chair, sentiront bientôt que celui du dindon ne leur offre pas moins d'avantages.

En ce pays où l'on a le temps pour faire du bien, c'est le mois d'avril et le mois de mai. Les œufs éclos après le 1er juin sont rarement avantageux, ils manquent généralement de vigueur et se développent que lentement.

L'éclosion réussit fort bien dans les incubateurs, cependant il est préférable et plus avantageux, en général, de faire couver par des dindes qui prendront soin des dindons dans les enclos où ils trouveront toujours en abondance insectes et de la nourriture végétale. La dinde est une excellente couveuse, et on la charge fréquemment de couvrir des œufs de poule et de pintade. Cet oiseau, comme la poule d'ailleurs, se nourrit de tout ce qu'on lui donne et de tout ce qu'il trouve.

Il importe en tout temps d'éviter de gorgier les dindons qui, de leur nature sont assez gloutons et peuvent absorber une quantité prodigieuse d'aliments. Élevés ainsi considérablement le prix de leur engraissement sans augmentation d'apparence, de poids ni de qualité.

Après que le rouge a paru sur la tête, il suffit de leur donner le soir une légère pâtée composée de quelque chose à leur goût, afin de les faire rentrer.

Dix jours environ avant de les mettre sur le marché il faut les nourrir de maïs ou d'autres grains, et leur en donner alors autant qu'ils en voudront manger. Du tourteau de grains de coton mélé une fois par jour à une pâtée légère, aura pour effet de donner à la chair des oiseaux cette belle teinte jaune si recherchée.

A l'automne, avant de commencer à préparer les sujets pour le marché, il faut choisir avec soin ceux qui l'on veut conserver ou vendre pour la reproduction. Cette sélection indispensable, si l'on veut réussir à améliorer son troupeau, doit être faite consciencieusement de manière à ne garder que les individus les plus vigoureux, les mieux conformés en un mot les meilleurs. On les renferme alors dans de petits enclos où il suffit de les maintenir en bonne condition pour qu'ils continuent à se développer normalement.

Quant à ceux que l'on destine pour le marché, il est préférable de les laisser sur le terrain auquel ils sont accoutumés; ils cesseront bientôt de courir ça et là, et se mettront à engraisser rapidement tandis que, si on les transportait sur un nouveau terrain, au lieu de prendre de la chair, ils en perdraient notablement.

La demande, tant pour les sujets reproducteurs de première qualité que pour ceux destinés au marché, est toujours bien supérieure à la production; et les meilleurs produits trouvent un écoulement facile et des plus rémunérateurs. Mais, pour obtenir les plus hauts prix du marché, il est nécessaire de tenir compte des exigences du consommateur, il faut faire choix d'une bonne race, telle que dindon bronzé qui est le plus gros et dont la chair est très estimée, ou l'Alandais blanc un peu plus petit et conséquemment un peu moins avantageux pour le marché. Sur pied, ils se vendent de 14 à 20 centins la livre; morts et trousseés c'est-à-dire, plumés à sec, sans pieds ni tête, mais non vidés, ils atteignent de 20 à 30 centins.

Cette dernière manière est en générale la plus profitable pour les sujets de choix; mais il importe que chaque sujet soit de lère qualité, car il suffirait d'un ou deux oiseaux médiocres pour déprécier tout un lot et en diminuer considérablement la valeur que l'on estime le plus souvent d'après les apparences.

Comme nous le disions plus haut, l'élevage du dindon n'est pas plus difficile que celui du poulet, mais il exige des soins différents et une certaine expérience pour donner tous les avantages qu'on en peut attendre. C'est pourquoi nous croyons devoir conseiller aux débutants d'aller progressivement, et de pratiquer sur une modeste échelle afin d'étudier les habitudes de cet oiseau, avant d'entreprendre son élevage en grand.

VICTOR FORTIER.

LE PARLER DE FRANCE

En Amérique

Commentant deux articles très sympathiques aux Canadiens-français qui ont paru récemment dans le "Correspondant" et la "Revue d'apologétique", de Paris, la "Presse" de Montréal, s'exprime ainsi qu'il suit :

"Que Rome ait été induite en erreur, les Canadiens-français n'en sont pas trop étonnés. Comme le dit si bien le collaborateur de la grande revue française, ils n'ignorent pas que leur situation de Français perdus dans un vaste domaine de l'empire britannique est une situation très particulière, étrange même; qu'elle peut-être aisément défigurée; que le mirage de la grandeur britannique peut exercer une influence sur des personnages éloignés; que si des amis appellent leur survivance un miracle, d'autres bien moins disposés à l'appeler anomalie, une monstruosité, un obstacle à l'unité morale de la foi canadienne, voire même à l'extension du catholicisme sur la terre d'Amérique; enfin qu'ils peuvent être facilement représentés en haut lieu comme un peuple fatalement voué à la disparition et dont, par conséquent, on peut, sans inconvénient grave pour l'Eglise, ignorer les doléances."

Mais si les Canadiens-français comprennent que Rome a pu être trompée, rien ne peut détruire leur confiance envers le Pape mieux informé. A chaque coup nouveau, ils se disent : Evidemment, le Pape ne sait pas. Ils sont convaincus qu'il en ira autrement lorsque le Pape saura. Y a-t-il rien de plus touchant que cette foi profonde en la suprême équité du Père des fidèles?

"Pour tous les Canadiens-français c'est une question de justice", et ce n'est pas sans raison que l'écrivain du "Correspondant" a choisi ces mots comme premier titre à son article sur "la langue française au Canada".

"Notre auteur rappelle précisément avec quelle joie extraordinaire le légat du Pape au Congrès Eucharistique de Montréal fut accueilli par la population canadienne-française. C'est que nous voyions venir en lui le témoin tant attendu qui après avoir vu, raconterait au Pape notre vitalité et notre puissance et renverrait l'édifice de mensonges dressé contre nous. Nous nous disions : Le Pape ne savait pas, désormais il saura."

"Tant il croit, en effet, que, depuis la visite du cardinal Vanutelli le Pape a su? Ces jours derniers, nous avions la joie inespérée de l'un des nôtres élevé sur le nouveau siège épiscopal de Regina. Après nos déceptions récentes, nous n'osions pas compter sur cette reconnaissance pourtant due aux mérites des missionnaires canadiens-français qui ont évangélisé et évangélisent encore l'Ouest canadien. Les mêmes qui nous avaient ravi l'archidiocèse d'Ottawa s'étaient vantés que tous les sièges épiscopaux, en dehors de la province de Québec, appartiendraient désormais à des évêques de langue anglaise et qu'un successeur anglais était même déjà préparé à Mgr Langevin sur le siège métropolitain de St-Boniface. Faut-il conclure de cet incident significatif que Rome est enfin édifiée sur le jeu des assimilateurs et sur leurs dessins trop humains? Espérons-le."

IL TOMBE DU 4ME ETAGE

Sans s'infliger de blessures trop graves

Vers 2 h. 15 cette nuit, un nommé Eug. Guay, demeurant sur la rue Anderson, a fait une chute du 4e étage, sur le pavé sans toutefois s'infliger de blessures trop graves.

Les personnes qui sont allé le retirer de sa position, s'attendant de ne relever qu'un cadavre, mais à leur grande surprise, la victime n'avait pas perdu connaissance et on la transporta à sa chambre, où on fit demander le Dr René Plamondon, qui

lui prodigua ses soins. Le blessé souffre d'une luxation au pied droit et de quelques blessures à la tête, qui ne sont pas graves.

A LOUER

Un logement de 4 appartements et chambres de bain chauffées et éclairées à l'électricité cuisine au gaz possession immédiate, s'adresser au No. 16 Ste Angèle.



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS adressées au sous-signe, à Ottawa et portant sur l'enveloppe l'indication suivante : "Soumission pour lanternes de dix pieds", seront reçues jusqu'à midi, le CINQ SEPTEMBRE 1911.

pour la fourniture de quatre lanternes de dix pieds de troisième ordre destinées à des plates et devant être confectionnées selon les plans et devis rédigés par ce département.

On pourra obtenir les plans et devis de l'acheteur de ce département, à Ottawa ou des agences de ce ministère à St-John et Halifax.

La soumission pour ces lanternes devra indiquer qu'elles seront livrées exemptes de tous frais à bord du chemin de fer au point de chargement et le date à laquelle les soumissionnaires entreprendront de compléter le travail.

Il existe une formule spéciale de soumission pour ce travail.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque au montant de cinq cents dollars (\$500.00) sur une banque canadienne légalement instituée, payable au sous-ministre de la Marine et des Pêcheries; ce chèque sera retenu si le soumissionnaire refuse à accepter un contrat avec ce département ou ne livre pas les lanternes conformément aux exigences des plans et devis.

Les chéquers seront retournés à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage à accepter la plus basse soumission.

Les journaux qui insèreraient cette annonce sans y avoir été préalablement autorisés ne recevront pas le paiement.

A. JOHNSON, Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, Ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa Canada, 26 juillet 1911.



Embranchement de chemin de fer de Dartmouth à la cas

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-signe et portant à l'endos: "Soumissions pour un embranchement de Dartmouth à la Cas" seront reçues au bureau jusqu'à 16 heures, vendredi le 15 septembre 1911.

A partir du 15 août, on pourra voir les plans, devis et formules du contrat à remplir et obtenir toute information nécessaire au bureau de l'ingénieur en chef du Ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa, Ont., et au bureau de l'ingénieur en chef de l'intercolonial à Moncton, N.-B., ou au bureau de l'ingénieur en chef de la Chambre de Commerce à Halifax.

On pourra se procurer des formules de soumission en s'adressant à l'ingénieur en chef du Ministère des Chemins de fer et canaux ou à l'ingénieur en chef du chemin de fer Intercolonial.

Les soumissionnaires seront tenus d'accepter la juste échelle de salaires préparée ou qui sera préparée par le ministère du Travail, laquelle échelle fera partie du contrat.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler qu'un ne tiendra pas compte des soumissions, à moins qu'elles ne soient strictement faites conformément aux formules imprimées, et dans le cas de sociétés commerciales, que si elles portent la signature réelle, la nature de l'occupation, et le lieu de résidence de chaque membre de la société.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque, accepté pour un somme de \$150,000 fait payable à l'ordre du Ministère des chemins de fer et canaux lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat pour les travaux, aux conditions mentionnées dans l'offre.

Ce chèque accepté ainsi envoyé sera remis aux divers personnes dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Le chèque du soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée sera détenu en garantie complète ou partielle de l'accomplissement fidèle du contrat projeté.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre, L. K. JONES, Secrétaire, Ministère des Chemins de fer et canaux, Ottawa, 12 août 1911.

Les journaux qui insèreraient cette annonce sans en avoir obtenu l'autorisation du ministère, n'en seront pas payés.

PALAIS ROYAL

C. A. PARADIS. J. R. TREMBLAY, Directeur. Gérant.

SEMAINE DU 14 AOUT 1911

L'Héroïque Cardunois

Comédie en 3 Actes

DISTRIBUTION

Le Cardunois.....G. MIRAL
Guerinot.....TREMBLAY
Pastourel.....MEUSSOT
Canasson.....W. VILERAIE
Ludovic.....BRULY
Justin.....FORTIN
Milot.....BLOIN
Madame Le Roussin Mme NOZIERE
" Eliana.....TREMBLAY
" Guerinot.....LABELLE
Rosalie.....YVETTE

La meilleure troupe de comédie
Decors merveilleux
Mise en scène superbe

4 - ROULEAUX DE VUES - 4

Semaine prochaine 14 Aout

Tireauflanc



DEPARTEMENT DU SERVICE NAVAL.

DANS le cours du mois de novembre prochain aura lieu un examen pour l'admission des cadets dans le Service Naval du Canada. Cet examen aura lieu aux mêmes endroits que celui de la Commission du Service Civil et il y aura 25 vacances à remplir.

Les candidats doivent être âgés de 14 à 16 ans le premier janvier qui suit immédiatement le concours; ils doivent être sujets britanniques; doivent avoir résidé au Canada, ou leurs parents doivent y avoir résidé pendant les deux dernières années qui précèdent immédiatement l'examen. De courtes absences à l'étranger pour des raisons d'éducation n'affectent pas le temps de résidence au Canada.

Les candidats heureux se rendront au Collège Naval, à Halifax, en janvier prochain; la durée des études au collège est de deux ans, et le coût de ces études y compris la pension, les uniformes et autres dépenses, est d'environ \$400 pour la première année et \$250 pour la deuxième année.

En quittant le collège les cadets sont appointés midshipman avec un salaire de \$2 par jour.

Les parents qui désirent envoyer leurs enfants au collège naval, devront s'adresser au Secrétaire de la Commission du Service civil, à Ottawa avant le 15 octobre prochain.

On pourra obtenir tous autres renseignements en s'adressant au Secrétaire du Département du Service Naval, Ottawa.

Les journaux qui publieront cet avis sans y être autorisés ne seront pas payés. G. J. DESBARATS, Sous-ministre du Service Naval, Département du Service Naval, Ottawa, 26 juillet 1911.

Demandez nos prix pour

BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES, CIMENT PLATRE, CHAUX, BROUETTES, TUYAU de GRES et de FONTE, MATERIAUX de CONSTRUCTION et PLOMBERIE

U. F. DROUIN & CIE

161 et 180 RUE ST-PAUL. Phone 2401

Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

LAURENT MOISAN

Manufacturier de Marbre Artificiel

946-950, rue St-Valier - QUEBEC.

Manteaux de Cheminée, Comptoirs, Colonnes, Colonnets, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Linoéum Royal, etc. etc.

Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Coulage du plâtre recevront une attention toute spéciale

Exécution prompte à des prix très bas.

Tél. 8251. Une VISITE est RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

ROSE QUESNEL
TABAC FUMER DOUX & NATUREL
ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

TEL. 4104 **Vis-à-vis la Basilique.**

Font et Des Osse.

CAMPAGNE ELECTORALE

La Vigie étant le seul journal français du matin, à Québec, fournira chaque jour, des rapports très intéressants et de dernière heure, de la campagne électorale. A partir d'aujourd'hui, la Vigie offre un abonnement de 25c. pour trois mois. Profitez de cette offre.

PLUS D'EXPORTATIONS EN ANGLETERRE

D'ici à la fin de la grève

Montréal, 14.—La grève des ouvriers des ports anglais commence déjà à avoir, ici, un effet qui est de nature à faire un tort assez considérable au commerce d'exportation. Les exportateurs ne veulent pas envoyer de marchandises périssables. M. James Thom, gérant des lignes White Star Dominion, a écrit à un agent de la compagnie, un télégramme des agents des mêmes lignes en Angleterre, lui annonçant que la situation s'aggrave d'heure en heure et que les cargaisons sont en danger. "En conséquence, a dit M. Thom, nous ne pourrions continuer nos exportations que lorsque la grève aura pris fin".

LA QUESTION MAROCAINE

Négociations stationnaires

Paris, 14.—On est depuis deux jours sans renseignements sur les pourparlers qui se poursuivent à Berlin entre M. Jules Cambon et M. de Kiderlen-Waechter. Une note communiquée à la presse dit seulement que les négociations sont stationnaires. Francis Bertie, ambassadeur britannique à Paris, a eu hier un entretien avec M. de Selve, ministre des affaires étrangères, au sujet de la question marocaine.

Dans le monde "aviation"

Chicago, 14.—L'aviateur canadien, J. A. D. McCauley, a fait une chute de 30 pieds sur un terrain d'aviation. Au moment de la chute, son avion, un biplan de fils électriques sans hélice, pris feu. McCauley n'a pas été blessé.

René Simon, dans une envolée sur son monoplan, a failli lui aussi périr. Il était rendu à une assez grande hauteur, lorsque le moteur cessant de fonctionner, la machine est allée tomber dans la rivière. Il s'en est tiré sain et sauf. Lee Hammond, un autre aviateur, est également tombé à l'eau avec sa machine. Deux chaloupes sont allées à son secours.

Champ d'aviation, Chicago, 14.—La foule a fait ovation à Aywood qui a remporté les honneurs de la journée et à qui on a accordé un prix spécial de \$5,000.

Les obsèques de Gates

Paris, 14.—Les obsèques de John W. Gates ont eu lieu, aujourd'hui, à l'église américaine de la rue de Berri. Demain, le corps sera enlevé du caveau où il est placé et ramené aux Etats-Unis par le "Kaiser-Wilhelm-der-Grosse".

\$1,260,000 pour les députés anglais

Londres, 14.—La Chambre des Communes a adopté ce soir, par un vote de 241 à 128, une résolution appropriant \$1,260,000 au paiement des salaires des députés pour l'année prochaine. La chambre avait, le 10 août, adopté une résolution présentée par M. Lloyd George, et accordant à chaque membre de la Chambre des Communes un salaire annuel de \$2,000.

Précieuse découverte

Saint-Petersbourg, 14.—Un tombeau en pierre contenant un squelette vient d'être trouvé. Tout indique que c'est une relique de l'Age de pierre. (3,000 ans avant J.-C.)

A TROIS-RIVIERES

Jeudi 17 août

Grande assemblée libérale

Les orateurs seront :

Sir Wilfrid Laurier, les hon. MM. Lemieux, Bédard, Mackenzie-King, Bureau ; MM. Gladu, Rivet, etc.

GRANDS FEUX DE FORETS

Halifax, N.-E., 14.—De grands feux de forêts font rage sur la rive sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, depuis Port Clyde, Shelburne, jusqu'à huit milles environ, de la ville de Liverpool.

A Port Clyde, vingt-cinq bâtiments ont été détruits.

Les flammes se sont déclarées depuis deux ou trois jours et se

propagent rapidement, vu la sécheresse très grande qu'il fait depuis longtemps déjà dans toute la province.

Il faudra certainement beaucoup de pluie pour éteindre les flammes.

Le train Halifax et Southwestern, aujourd'hui, n'a pu se rendre à Liverpool, et il a dû retourner à Halifax.

UNE EXPOSITION ORIGINALE

Ou l'on voit les plantes et les animaux mentionnés dans la Bible

Londres, 14.—Une exposition vraiment originale vient de s'ouvrir, ici, organisée par le Musée d'histoire naturelle. Il s'agit de l'exposition des plantes et des animaux mentionnés dans la Bible. Les plantes sont séchées et les animaux empaillés, ou, si la race en est éteinte, représentés par des tableaux.

L'intérêt principal de cette exposition est de démontrer les difficultés qu'ont eu à surmonter les premiers traducteurs de

la Bible pour donner des noms occidentaux aux animaux, aux végétaux et aux minéraux.

C'est ainsi que cette exposition a démontré que les bibles de traduction anglaise ou allemande renferment, pour la plupart, quantité de traductions erronées.

Cette exposition obtient un succès considérable et est journellement visitée par une foule de gens de toutes les classes de la société.

UN MONUMENT A VICTOR HUGO

A Waterloo

Paris, 14.—Sur l'initiative de M. Hector Fleischmann, auteur de plusieurs œuvres curieuses sur la Révolution et l'Empire, et de M. Maurice Dubois, peintre militaire un comité vient de se constituer pour élever un monument à Victor Hugo, dans le tragique champ qui vit choir la fortune napoléonienne.

Ce monument, déclarent les promoteurs du projet, sera simple et grandiose, vraiment digne de Victor Hugo et de la France. Le terrain où il doit

s'élever est d'ores et déjà acquis et, bientôt, sera fouillé pour les fondations du monument.

Il est admirablement placé dans l'aire du champ de bataille, à un des endroits où le choc du combat fut le plus terrible.

Il attesterait la souveraineté de la pensée sur la force brutale. Dans l'esprit du comité d'action, l'inauguration en pourra avoir lieu en juin 1912, coïncidant ainsi avec les commémorations du 91e anniversaire de la bataille.

PLUSIEURS MILLIERS DE CANADIENS

travaillent à New-Bedford

New Bedford, 14.—Plusieurs milliers de Canadiens travaillent à New Bedford, dans le comté de cette ville appartenant à M. Wm. Whitman et à ses associés fermeront leurs portes samedi, du 19 août au 5 septembre.

Ces manufactures sont le Mo-

met No 1 et No 2 et Monquitt No 1 et No 3.

Les Nashawens, le cinquième "moulin" sous le contrôle des M. M. Whitmans sera ouvert comme auparavant.

Plusieurs milliers d'employés canadiens-français vont se trouver sans travail.

ENCORE UNE ILLUSION ENVOLEE

L'hon. M. Bernier refuse préremptoirement l'offre des bleus

Saint-Hyacinthe, 14.—Samedi, une deuxième délégation composée d'une trentaine de personnes de Saint-Thomas d'Aquin et de La Présentation, s'est rendue auprès de l'hon. M. E. Bernier et lui a offert la candidature nationaliste.

M. Bernier a refusé carrément leur disant qu'il connaissait toutes ces figures bleues qui l'avaient combattu et vilipendé quand il était dans la politique et qu'il trouvait leur conduite très étrange.

Mme L. V. Benoit, fille de l'hon. M. Bernier, n'a pas été févère envers une des personnes présentes, M. Adrien Blondin, de notre cité, et lui a reproché en termes élogieux tout ce que lui et ses amis les conservateurs avaient fait subir injustement à son père.

Les délégués sont revenus déçus. Hier soir, il y eut une réunion des conservateurs et nationalistes ; après quelques discours l'assemblée s'est dispersée sans prendre de décision.

Il est probable que M. Alfred Riendeau, cultivateur de Saint-Thomas d'Aquin sera le candidat conservateur.

TERRIBLE ACCIDENT

Trois hommes angloutis

Pottsville, Pa., 14.—Trois hommes ont été ensevelis vivants dans une mine de charbon, à la suite d'un éboulement.

On croit cependant qu'ils ne sont pas encore morts ; l'on travaille avec ardeur pour les retirer des décombres.

Les victimes sont John Nolan, Pierre Zebaluske et Antoine Thomassauer.

VOL DE GRAND CHEMIN

A St-Thomas de Montmagny

Montmagny, 14.—La paroisse de Saint-Thomas de Montmagny vient d'être le théâtre d'un vol assez considérable. M. Pierre Lévesque, demeurant actuellement aux Etats-Unis, qui était de passage dans cette localité, a été brutalement attaqué par deux individus qui, après l'avoir cruellement battu à coups de pied et de poings, lui ont enlevé la somme de \$80. On recherche les bandits.

Pour vos annonces dans La Vigie adressez-vous à la Cie Générale d'Annonces et de Crédits de Québec, 15 rue Arago ou à 1880.

LES CANDIDATURES

De la dernière heure

Inverness, 14.—La convention conservatrice de Mégantic a choisi, cet après-midi, le Dr J. E. Beaudet, de Thetford Mines, comme candidat en opposition à M. Pacaud.

Cookshire, P. Q., 14.—M. Fred Dromwell a été choisi comme candidat, aujourd'hui, par les conservateurs.

Bury, P. O., 14.—M. H. B. Hunt a été choisi, cet après-midi par la convention libérale du comté ; il était supporté par l'hon. M. Fisher.

La santé du Saint-Père

Rome, 14.—Le Saint-Père a semblé mieux qu'hier, ce matin ; sa température était à peu près normale.

Ce soir, sa température s'était élevée de quelques degrés, mais les reins, ont déclaré les médecins, accomplissent mieux leurs fonctions, ce qui contribue pour beaucoup à améliorer la santé de Pie X.

Des dépêches venant de toutes les parties du monde, exprimant l'espoir que le pape reviendra promptement à la santé, continuent d'affluer, nombreuses, au Vatican.

Le cardinal Merry del Val, viceré des instances de Sa Sainteté, n'a pas voulu quitter, aujourd'hui, le Vatican pour sa résidence d'été.

Mort d'un député français

Paris, 14.—M. Roger Poitou-Duplessy, député de la 2e circonscription d'Angoulême vient de mourir. Il était l'un des plus jeunes députés français ; il n'était âgé que de 28 ans.

Mort accidentelle

Montréal, 14.—L'enquête sur la mort de W. J. Long, qui s'est tué hier soir, en tombant d'un char du "scenic railway", au Parc Dominion, a eu lieu aujourd'hui, et, après délibération, le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

Il se noie

Jackson's Point, Ont., 14.—M. James Clouston, un voyageur pour la maison John Macdonald & Co., de Toronto, s'est noyé, cet après-midi, dans le lac Simcoe, pendant qu'il nageait. Il était venu ici, avec sa femme, passer une semaine de vacances.

Désastre maritime

Aden (Arabie), 14.—Le steamer Fifeshire a fait naufrage à vingt milles au sud du cap Quarafin (Arabie), à l'entrée du golfe d'Aden. Soixante-quinze des passagers ont été sauvés. Le nombre des victimes est de trente.

TABAC ROSE QUESNEL

Doux et naturel

25eme ANNIVERSAIRE

De la fondation de

L'ASSOCIATION

—DES—

Marchands de Vins et Liqueurs

DE QUEBEC

EXCURSION A L'ISLET

Mercredi 16 août 1911

Par le vapeur Ste-Croix

Départ à 7 h. m. Retour dans la soirée

Prix du passage - - - \$1.00

N. B.—La direction se réserve le droit de refuser le passage à toute personne qu'elle jugera à propos.

MENUISIER.—On demande un menuisier de première classe pouvant parler l'anglais. S'adresser à la Montcalm Construction Co., 337 Prince Edouard ou à M. F. E. Fersole, chef ingénieur, chambre 271 Château Frontenac.

FORGERON.—Une très belle position est offerte pour un forgeron du métier, qui connaît parfaitement tout ouvrage dans la forge et dans les machines. Il devra parler l'anglais. S'adresser à la Montcalm Construction Co., 337 Prince Edouard ou à M. F. E. Fersole, chef ingénieur, chambre 271 Château Frontenac.

Le service du Téléphone Bell couvre le district dont la cité de Québec est le centre commercial, de même que toute la région dont Québec est le port de mer.



Les Grands Cours D'eau du Canada

DES LACS À LA MER

Sont pratiquement tous desservis par

Les Lignes du Téléphone Bell

Les expéditeurs ont la facilité de suivre leurs marchandises au départ des Entrepôts jusqu'à destination.

Les Voituriers économisent des heures de temps en étant à même de communiquer leurs troubles et de demander des instructions par Téléphone.

Les Marchands sont promptement informés de l'arrivée de leurs marchandises.

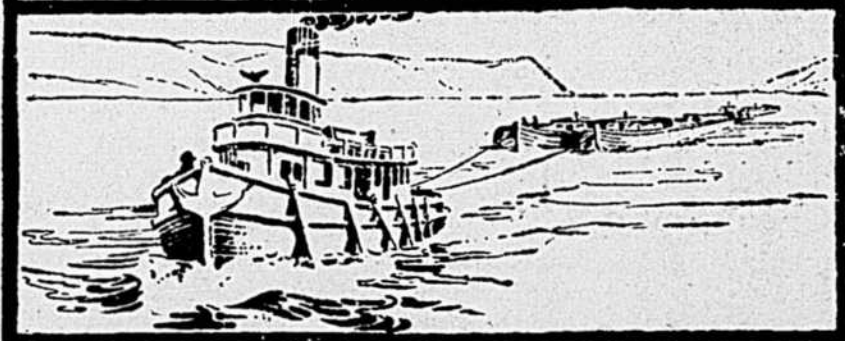
Les Voyageurs se tiennent en communication et établissent des rapports suivis avec leur maison.

Jour et Nuit le service est à votre disposition pour communications locales ou à longue distance.

AVEZ-VOUS UN TELEPHONE?

Le Département des Contrats se fera un plaisir de vous fournir toutes informations relatives aux tarifs, à l'installation et au service du Téléphone.

La Cie Canadienne de Téléphone Bell.



Voulez-vous un deuxième téléphone qui a un territoire restreint et un très petit nombre d'abonnés. Deux téléphones signifient deux comptes de téléphone.

EXCURSION

CHICOUTIMI ET ROBERVAL

SAMEDI, LE 19 AOUT 1911

Organisée par la fanfare Lambillotte
Via QUEBEC & LAC ST-JEAN

Un train spécial quittera la gare de la rue St-André à 2.30 hrs P. M., arrêtant à toutes les stations nord de la Rivière à Pierre.

Les billets sont bons pour revenir par tous les trains réguliers, jusqu'à vendredi, 25 août.

Ce train arrête à toutes les stations de l'embranchement de Chicoutimi.
Char parloir attaché au train.

PRIX DU BILLET

Chicoutimi Roberval
ADULTES, \$3.00 ADULTES, \$2.50
ENFANTS, \$1.50 ENFANTS, \$1.25

Billets en vente chez Jos. Côté rue St-Joseph ; J. E. Giguère rue St-Joseph ; Alph. Lortie rue St-Joseph ; Jos. Hunt rue St-Jean ; A. A. St-Michel rue St-Jean ; A. Langlois Côte Lamontagne.

EXCURSION

MONTREAL

Organisée par le Club de Course

"NATIONAL" de Québec.

VENDREDI SOIR LE 18 AOUT 1911

A MINUIT

PAR L'INTERCOLONIAL

Deux grandes joutes le 19 :—National de Québec vs Montréal intermédiaire et Tecumseh vs Montréal senior.

Le train spécial quittera la gare de Lévis, à l'arrivée du bateau de (minuit) ; Arrêt à St-Romuald, Chaudière Junction, Drummondville et St-Hyacinthe.

Les billets sont bons pour revenir sur tous les trains réguliers samedi, dimanche, lundi et mardi.

Un convoi quittera Montréal à 11.45 h. samedi soir, arrivant à Lévis à 6.50 dimanche matin.

Il y aura des chars d'ortoirs attachés au train spécial.

Prix du billet :
ADULTES, \$3.80 ; ENFANTS, \$1.90.

Billet en vente chez
Arthur Julien barbier et tabacconiste rue St-Jean ; Jos. Hunt tabacconiste, rue St-Jean ; J. E. Giguère et frère, rue St-Jean ; A. A. St-Michel, rue St-Jean ; Ant. Langlois Côte Lamontagne ; Jos. Côté, rue St-Joseph ; J. E. Giguère, rue St-Joseph ; Alph. Lortie, rue St-Joseph ; et au bateau avant le départ du Train à Lévis.

Ceux qui voudront se réserver des lits dans le char d'ortoir, pour l'excursion du National à Montréal, forment bien de s'adresser immédiatement au bureau de l'I. C. R., ou à tél. 600.

Les PREVOYANTS DU CANADA

Assurance FONDS DE PENSION

ETAT DES AFFAIRES AU 31 JUILLET 1911

Sections établies dans la Province.....	201
Nombre de sociétaires.....	12,122
Nombre des parts de pension.....	26,271
Total de l'actif.....	\$124,159.75

ANTONI LESAGE,
Gérant-général.

BIEN-ÊTRE :—139, rue St-Pierre, ... QUEBEC

Agents généraux pour Québec : Theo. Leclerc, 240 rue St-Joseph. S. Côté, 91 rue St-Michel.
Bureau de Montréal : Chambre 22, Edifice "La Patrie"; J. ROULLARD, gérant

Empire

No 2

Le Clavigraphe "EMPIRE No 2" suit l'"EMPIRE No 1"

Durant de longues années, les experts de la Williams Mfg. Co. ont étudié toutes les améliorations qu'il soit possible d'apporter aux clavigraphes.

Ils ont ensuite étudié comment ces améliorations pourraient s'appliquer à l'EMPIRE.

Une étude sérieuse les a convaincu qu'il est impossible d'améliorer les principes de construction de l'EMPIRE.

Mais on a ajouté, de temps en temps, à tous les clavigraphes, des traits nouveaux ajoutés grossièrement, en beaucoup de cas, aux vieux comme une arrière-pensée.

Les efforts de la "Williams Mfg. Co." les ont réunis ces idées et les ont incorporées, comme partie intégrale de l'EMPIRE No 2, dont la construction est nouvelle du tout au tout et qui est maintenant offert au public.

Demandez la brochure illustrée donnant les détails complets.

CLEMENT & CLEMENT

J. R. Chaloult, Prop.

Québec

Phones : 1422, 1534.

